

De : Francois Vincent [mailto:francois.vincent@rocketmail.com]

Envoyé : mercredi 27 juin 2012 11:27

À : geoges gastaud

Objet : Re: Re : COURRIEL

Bonjour,

Non, merci à vous de prendre le temps de partager vos idées sur la question ! Concernant la Belgique, je ne vous apprend rien en rappelant que les francophones, malheureusement, s'y sont conduits comme des anglophones vis-à-vis des néerlandophones, en ce sens qu'ils y ont imposé leur langue. D'ailleurs, la Belgique était à la base un État unilingue (francophone), sans que les Flamands n'aient été consultés sur la question.

Aujourd'hui, les choses ont bien changé : le pays est fédéral, les frontières linguistiques bien posées, et les néerlandophones jouissent des mêmes droits linguistiques que les francophones. Mais les pesanteurs demeurent et les francophones rechignent beaucoup trop à apprendre le néerlandais, y compris à Bruxelles, pourtant « îlot francophone » en terre flamande, et même au sein de la famille royale, pourtant censément garante de l'unité nationale ! Il est donc difficile de faire abstraction de l'histoire. Mais je regrette, comme vous, que l'anglais s'impose en tant que lingua franca dans l'espace national, et que la Belgique se dote d'organismes aux noms anglais, ou encore d'aéroports comme celui de Charleroi qui s'appelle désormais « Brussels South ».

Les Pays-Bas, qui ne sont pourtant pas tiraillés entre deux langues, vont plus loin encore. À l'aéroport d'Amsterdam, par exemple, toute la signalétique est en anglais uniquement (avec une seule exception bilingue : « l'antenne de secours », indiquée en plus petits caractères dans sa version néerlandaise). Et tout l'affichage publicitaire est également en anglais uniquement. J'estime, pour ma part, que les Pays-Bas courent un grand danger sur le plan linguistique. Un pays qui illustre d'ailleurs bien le risque que fait courir le bilinguisme de masse...

Je ne sais plus si je vous ai dit que j'avais tenté, à maintes reprises, de contacter les ministres de la francophonie et de la culture. Je vois que le portail du gouvernement français donne désormais les coordonnées de Mme Filippetti (Ministre de la culture). Je viens donc de lui écrire.

Le courriel que je lui ai envoyé étant assez long, vous trouverez ci-dessous quelques passages qui pourrait éventuellement vous intéresser (que je vous ai peut-être déjà envoyés ? Je ne me rappelle plus).

Si je reçois une réponse de la ministre, je vous la transmettrai : je doute fort qu'elle aura une teneur confidentielle !

Amitiés,

EXTRAITS DE MA LETTRE :

Aujourd'hui, la situation est très grave. Mon constat ne se veut ni alarmiste ni excessif. Mais au rythme actuel, et si rien n'est fait à l'échelle nationale et/ou européenne, j'estime que la langue française aura atteint le point de non-retour d'ici une cinquantaine d'années tout au plus. Il en sera de même pour la plupart des autres langues européennes.

LES SOLUTIONS

Tout d'abord, il faut arrêter de voir en la langue française un outil culturel élitiste. On peut admirer les Académiciens et autres lettrés qui manient une langue fleurant bon le patrimoine ; mais ce n'est pas en dénigrant le français populaire que l'on sauvera notre langue. La francophonie est actuellement en phase de repli ; certaines élites s'emparent de

cet état de fait pour faire du français l'idiome des lettrés : au peuple le français, aux élites le français. C'est parfaitement absurde. Parler le français n'est pas un exercice intellectuel vain et oiseux : c'est l'expression vivante d'une culture. Que l'on « se délecte » du français ou qu'on le « kiffe grave », l'important est que l'on fasse vivre cette langue. Voilà pourquoi ceux qui prennent de haut des expressions comme « kiffer grave » ne font que compromettre plus encore l'avenir du français en tant que langue évolutive.

Pour faire vivre le français et lui permettre de véhiculer toutes les réalités nouvelles à mesure qu'elles apparaissent, il faut impérativement cerner ces mêmes réalités en amont, c'est-à-dire avant que les médias eux-mêmes n'aient eu le temps d'imposer des termes anglais. Il faut donc aller puiser dans le lexique des nouveaux mots anglais et imposer dès que possible une traduction viable. J'insiste sur « viable », d'ailleurs : il est parfaitement ridicule de tenter d'imposer, souvent avec des années de retard, une définition française à rallonge en lieu et place d'un terme anglais court. Il est donc évident que les Académiciens n'ont pas les ressources et la réactivité voulue. Lorsqu'un terme est viable et qu'il est imposé suffisamment tôt, il prend racine naturellement.

On ne saurait donc reprocher aux gens d'employer des termes anglais lorsque l'équivalent français tarde à être créé ou à être diffusé, ou alors lorsque l'équivalent français est obtus ou à rallonge. Arrêtons donc de faire un procès aux locuteurs francophones qui ne font que puiser leur vocabulaire dans leur milieu ambiant, et attaquons-nous aux vraies causes du phénomène.

Puisque les médias, et aussi les annonceurs, imposent l'anglais par opportunisme et démagogie, il faut exiger d'eux qu'ils imposent les équivalents français, ou même qu'ils créent leurs propres traductions. « Trop dirigiste », disent certains... Ces mêmes personnes tolérant parfaitement ce même « dirigisme » en matière de protection sociale, ou de santé, ou d'emploi, ou d'urbanisme... Lorsque l'on souhaite créer ou protéger quelque chose, on légifère ; pourquoi donc ne pas le faire pour défendre la langue française ?

Il faut impérativement que les médias français cessent de « vendre » sans cesse de nouveaux termes anglais. Au lieu de dire : « Vous avez peut-être entendu parler des whistle blowers, soit des donneurs d'alerte en français », exigeons des présentateurs, et notamment sur le service public, qu'ils disent : « Vous avez peut-être entendu parler des donneurs d'alerte »... tout court !

Notons, par ailleurs, que la langue de la République est censée être le français... Il y a donc de nombreuses pistes juridiques à explorer pour poursuivre ceux qui dérogent à cette règle en anglicisant la langue.

Il faut donc que la France se dote d'un organisme réactif et ayant un sens de la langue suffisamment aigu pour pouvoir imposer des équivalents français suffisamment viables/simples/évocateurs/clairs en temps et en heure ; des traductions qui doivent être suffisamment « parlantes » pour être employées par tous, et pas seulement par une élite s'emparant du français comme d'un marqueur social.

Si rien n'est fait, voici ce qui se produira. Tout d'abord, le processus d'anglicisation de la langue se poursuivra à un rythme exponentiel à mesure que se développeront les moyens de communication et de transport ; puis l'anglais sera enseigné, en langue seconde, de plus en plus jeune ; s'en suivra un bilinguisme de masse ; les deux langues seront ensuite parlées à parité, avec un fort clivage social entre élites et le peuple ; puis l'anglais finira par l'emporter comme langue première, et enfin comme langue unique. Bien sûr, la connaissance du français ne se perdra jamais complètement, mais disons que notre langue deviendra une sorte de « nouveau latin ».

En plus d'un arsenal législatif adapté (sur le modèle de la Loi 101 au Québec), on pourrait envisager une campagne publicitaire pour promouvoir le français ; après tout, pourquoi ne pas se servir des mêmes armes que ceux qui font tout pour reléguer le français aux oubliettes ?

On pourrait envisager ce qui suit :

- Demander à des anglophones connus et admirés (acteurs, chanteurs...) et ayant une connaissance du français d'expliquer à quel point il est grotesque/tragique de vouloir angliciser le français à tout prix, et d'expliquer à quel point les anglo-saxons aiment la langue française, en ayant soin de ne pas être élitiste dans le choix des personnalités anglophones ;
- Jouer la carte de l'ironie dans le cadre d'une campagne publicitaire, par exemple en donnant une liste de termes anglais qui ont été traduits avec succès (« software » = logiciel, « computer » = ordinateur etc.) et avec la légende : « Voilà des traductions qui ne prendront jamais » ou quelque chose dans ce genre, le but étant de faire comprendre aux Français que leur langue peut parfaitement s'adapter aux réalités nouvelles ;
- Créer une émission quotidienne, ludique et très courte (une ou deux minutes) qui franciserait certains termes, et notamment les mots anglais qui commencent seulement à faire leur entrée dans la langue française;
- Dénoncer les « faux termes anglais » comme la presse « people », là encore par le biais d'une campagne publicitaire ;
- Diffuser de fausses informations (aussitôt démenties, bien sûr) sur le mode du canular, pour faire réagir les gens, du style : « Le Louvre va opter pour une signalétique en anglais uniquement »

De : geoges gastaud <gastaudcrovisier2@wanadoo.fr>

À : 'Francois Vincent' <francois.vincent@rocketmail.com>

Envoyé le : Mardi 26 juin 2012 22h50

Objet : RE: Re : COURRIEL

Vous répondre alors que vous produisez une réflexion de cette tenue était la moindre des choses. Nous sommes d'accord sur l'ensemble des principes qui régissent le combat linguistique et nous pouvons donc parfaitement agir ensemble, de toutes manières « quand les blés sont sous la grêle / Fou qui fait le délicat », vous connaissez l'antienne.

Je suis plus pessimiste que vous sur le Québec où la législation existante est tournée de cent manières : les associations québécoises nous envoient quotidiennement des cargaisons d'exemples d'ignominies linguistiques qui laissent froides le gouvernement néolibéral de Charest (qui n'est pas loin de considérer le français comme un boulet).

Ne parlons ni de la Wallonie ni de la Suisse romande... l'anglais devient la langue de communication des jeunes Suisses et des jeunes Belges des différentes aires linguistiques entre eux.

Amitiés, G.G.

De : Francois Vincent [mailto:francois.vincent@rocketmail.com]

Envoyé : lundi 25 juin 2012 22:55

À : geoges gastaud

Objet : Re : Re : COURRIEL

Bonsoir,

Je vous remercie d'avoir répondu à mon précédent courriel ; j'y suis très sensible et constate que nos points de vue s'accordent vraiment.

Concernant la place de l'anglais dans la sphère supranationale, vous y voyez une menace à la diversité linguistique, alors qu'il me semble que cette même diversité est en fait menacée par d'autres facteurs, à savoir : le manque de législation protégeant les langues nationales ; le manque de respect de ces mêmes législations (c'est notamment le cas en France) ; le snobisme d'une élite qui impose du vocabulaire (pseudo) anglais ; la paresse des locuteurs qui font l'impasse d'une traduction des termes et expressions exprimant les nouvelles réalités ; la promotion de l'anglais dans une logique commerciale, notamment par les annonceurs, et aussi au sein des entreprises multinationales (il était dit pas plus tard que ce soir, au 20h00 de France 2, qu'Amazon France ne traduit pas ses consignes) ; et enfin (surtout, en fait) l'absence d'un organisme réellement réactif et ayant suffisamment le sens de la langue pour pouvoir imposer, en amont, des équivalents véritablement viables en français et autres langues.

Il existe des pays/provinces qui se soucient de la protection de leur langue, comme l'Islande, par exemple, qui est très fière de la « pureté » de sa langue et se sait très petite, et donc très fragilisée culturellement ; ou encore le Québec et sa fameuse loi 101 très réactive et très efficace pour imposer des traductions et influencer sur l'affichage en milieu public. Je suis sûr qu'il existe d'autres pays qui se soucient de la protection de leur langue, et qui ne remettent pas en cause la prépondérance de l'anglais dans la sphère supranationale.

De toute façon, je pense qu'il est tout-à-fait possible de conserver des forums « régionaux » rassemblant des locuteurs de langues autres que l'anglais. C'est le cas de l'espagnol, du français, du portugais, du russe, de l'arabe, de l'allemand et du néerlandais. Si les peuples sont suffisamment motivés, donc, il est possible de conserver non seulement les langues nationales et régionales, mais aussi ces forums supranationaux qui donnent un rayonnement international à des langues autres que l'anglais.

Je suis donc très heureux que vous m'ayez répondu. Comme il est frustrant de savoir que les outils législatifs existent pour la protection des langues, mais que les peuples ne réagissent pas...

Bonne fin de soirée,
François VINCENT

De : geoges gastaud <gastaudcrovisier2@wanadoo.fr>

À : 'Trésorerie COURRIEL' <tresorerie@courriel-languefrancaise.org>; bureau@courriel-languefrancaise.org; francois.vincent@rocketmail.com

Envoyé le : Lundi 25 juin 2012 20h56

Objet : RE: Re : COURRIEL

[Cher Monsieur,](#)

[voici en bref mes réponses \(en bleu en contrepoint de votre texte\).](#)

[Avec mes sentiments cordiaux,](#)

[Georges Gastaud, président du COURRIEL](#)

----- Message original -----

Sujet:Re : COURRIEL

Date :Sun, 17 Jun 2012 20:37:00 +0100 (BST)

De :Francois Vincent

Répondre à :Francois Vincent <mailto:francois.vincent@rocketmail.com>

Pour :Trésorerie COURRIEL <mailto:tresorerie@courriel-languefrancaise.org>

Bonjour,

Je vous remercie de m'avoir proposé d'adhérer à votre mouvement. J'avais, dans mon précédent courriel, exprimé quelques réserves quant à l'approche qui semble être la vôtre concernant la défense de la langue française, combat que nous avons en commun. Vous trouverez, ci-dessous, résumées mes réserves. J'aimerais obtenir votre point de vue quant à ces points de divergence, avant de pouvoir adhérer à votre mouvement.

Bien cordialement,

François VINCENT

Défendre la langue française est, pour moi aussi, un véritable cheval de bataille. Je viens de consulter votre site et suis, globalement, en accord avec votre combat et votre démarche. Vous méritez donc tout mon soutien.

Je me dois, quand même d'évoquer quelques points de divergence qui me semblent fondamentaux.

Mon combat pour la défense du français n'est pas franco-français, ou même limité à la seule francophonie : à mes yeux, toutes les langues sont égales et il ne saurait y avoir « précellence » du français ou de n'importe quelle autre langue par rapport aux autres. Qu'il s'agisse du slovène, du wolof, de l'anglais ou du français, toutes les langues sont le reflet de cultures et sont donc, à ce titre, égales. Je ne suis donc pas nostalgique d'une époque où le français dominait (souvent par la force des armes, d'ailleurs) : je veux simplement que les droits linguistiques des locuteurs francophones (et des locuteurs d'autres nations) soient respectés et protégés. Que le français ait pu dominer en Europe et dans le monde, par le passé, ne change rien à l'affaire ; de même que mon attachement aux droits linguistiques des Italiens n'a rien à voir avec l'influence passée de ce pays sur les arts. Prenons garde, à cet égard, de ne pas donner du combat pour la francophonie une image empreinte de nostalgie pour le passé colonial de la France. Rien ne saurait justifier qu'un pays en colonise un autre et y impose sa langue ; la colonisation est une souillure dans l'histoire de la France. Que l'on soit Nigérian (anglophone) ou Nigérien (francophone), le constat est le même : ces pays ont subi les assauts culturels de nations européennes et nous ne saurions en être fiers. [Accord total. Puisque vous avez signé me « Manifeste progressiste pour la défense de la langue française », vous avez dû constater que nos positions de principe sont strictement identiques aux vôtres. La plupart des adhérents du COURRIEL sont des militants progressistes et chez nous l'idée d'égalité entre les peuples est fondatrice de l'association. Espérant ne pas vous choquer je rappellerai même la formule d'Engels « un peuple qui en opprime d'autres ne saurait être libre ». Engels, qui parlait parfaitement l'allemand, l'anglais, le français, l'italien et le russe avait aussi appris le gaélique pour soutenir la lutte de libération du peuple irlandais...](#)

Cela m'amène à la réserve suivante : on ne saurait reprocher au Rwanda, nation souveraine et libre de ses choix, d'opter pour l'anglais si c'est son souhait. Le

Rwanda ne doit rien à la francophonie. Son seul lien avec la francophonie est un lien colonial. Le fait francophone s'y est donc implanté dans des conditions que nous ne saurions cautionner. À la francophonie, et aux pays francophones, de se montrer suffisamment solidaires pour que les Rwandais, et d'autres, souhaitent adhérer au cercle de la francophonie, ou y retourner, selon le cas. **Si nous avons regretté l'option du Rwanda pour l'anglophonie c'est avant tout en faisant reproche au gouvernement français, par son comportement criminel à l'égard de ce pays, d'avoir favorisé son éloignement. Soyons clairs : la « Françafrique » n'est pas notre tasse de thé et si nous défendons le français en Afrique, c'est parce qu'il est maintenant devenu dans nombre de ces pays une langue nationale au même titre que les langues dites indigènes. J'ai des élèves camerounais, sénégalais, etc. et nous avons longtemps débattu dans cet esprit en classe (j'enseigne la philo en classes préparatoires).** Enfin, il ne m'apparaît pas anormal d'imposer l'anglais comme lingua franca au sein du Corps européen ; après tout, cette entité supranationale compte en en sein plusieurs communautés linguistiques. Quelle langue voudriez-vous substituer à l'anglais ? Le français ? Mais alors, ce serait imposer à d'autres l'apprentissage du français ; ou alors l'allemand ? Mais alors... etc. Le néerlandais ? Mais alors... etc. Quant à la mise en place d'un « roulement linguistique », cela me paraît parfaitement irréaliste : imaginez-vous des militaires tenus à l'apprentissage du français, de l'allemand, du luxembourgeois et du néerlandais ? L'anglais est, de loin, la langue la plus apprise en Europe, et sans doute dans le monde : c'est un fait. Je me bats pour la défense des langues dans leurs cadre nationaux, pas pour la réémergence du français en tant que lingua franca en lieu et place de l'anglais. **Sur ce point nous avons une divergence sérieuse. Dans les conditions actuelles de domination de l'anglais sur la chanson, le spectacle, le commerce, la science, etc., si l'anglais devient « en plus » la langue commune de l'Europe, les langues nationales disparaîtront en deux ou trois générations. La langue « commune » deviendra très vite langue UNIQUE comme elle est en train de le devenir dans les seconds cycles universitaires et les Grandes écoles. D'autant que les anglophones n'apprennent plus aucune langue étrangère. Il est évident que si en France on parle français et anglais, italien et anglais en Italie, espagnol et anglais en Espagne et... anglais et américain en Angleterre, UNE SEULE LANGUE RESTERA MAITRESSE DE TOUT LE TERRAIN en très peu de temps. Nous en restons pour l'instant à la phrase d'Umberto Eco, « la langue de l'Europe, c'est la traduction ».**

Un dernier point sur le statut du français dans des territoires anciennement colonisés : si le Rwanda n'a pas spécialement vocation à demeurer nation francophone, il est par contre impératif d'épauler les pays qui souhaitent, pour des raisons de cohésion nationale, conserver le français en tant que langue officielle. Cela étant, je soutiens votre combat et souhaiterais me « rendre utile » pour le mener. Je suis donc à votre entière disposition. **Mais ce sera avec plaisir !** J'espère avoir l'occasion de vous lire très bientôt, et vous exprime toute ma solidarité dans votre combat.

Cordialement,
François VINCENT